

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **7 octobre 2022** à **19h30**

N° délibération
D2022-06-04

Date de convocation
3 octobre 2022

Date d'affichage
3 octobre 2022

<i>Nombre de conseillers</i>				
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
13	11	2		13

<i>Etaient présents</i>		
M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy	Mme PECYNA Carole
M. MULLER Jean-Marie	Mme CAISSUTTI Claudie	M. BOULANGE Philippe
Mme MARTIGNON Sonia	M. MARTIN Michel	
M. POINSIGNON Gilles	Mme WAGNER Mirèse	
Mme LUBNAU Dominique		

<i>Étaient absents excusés</i>	
M. FALLITTO Giovanni	Pouvoir à M. GIRARD Guy
Mme KRÄWER Alice	Pouvoir à Mme. WAGNER Mirèse

Objet : Portail groupe scolaire « L'île aux oiseaux » : demande de subvention

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

CONSIDERANT les nouvelles normes de sécurité des établissements accueillant du public, notamment dans le cadre du dispositif Vigipirate ;

CONSIDERANT les travaux de rénovation du groupe scolaire « L'île aux oiseaux » réalisés durant l'année 2022 ;

CONSIDERANT les attentes des parents du village quant à la sécurité de leurs enfants scolarisés ou accueillis au périscolaire ;

CONSIDERANT le développement de l'accueil périscolaire dans les bâtiments du groupe scolaire « L'île aux oiseaux » et l'amplitude horaire de cet accueil (7h-19h) ;

CONSIDERANT la vétusté du portail du groupe scolaire « L'île aux oiseaux » ;

Monsieur le Maire propose d'installer un nouveau portail à l'entrée du groupe scolaire « L'île aux oiseaux » avec sonnette, visiophone et commande à distance.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VU le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Achat du portail	4 596,00	5 515,20
Visiophone	2 140,00	2 568,00
Raccordement portail électrique	3 375,00	4 050,00
TOTAL	10 111,00	12 133,20

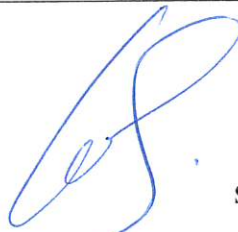

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter la subvention auprès de l'Etat :

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Etat	DETR (30%)	3 033,30
Commune Silly-sur-Nied	Autofinancement	7 077,70
Commune Silly-sur-Nied	TVA	2 022,20
Montant total TTC du projet		12 133,20

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de l'achat d'un portail et d'un visiophone.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cet achat.
- **AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention relative pour l'achat du portail et du visiophone.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Fait à Silly-sur-Nied, le 7 octobre 2022
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet